

ADMINISTRATION GENERALE

ACQUISITION DE MATERIELS DE PROPLETE LANCEMENT D'UN MARCHÉ PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre désire procéder au lancement d'une procédure de marché public pour l'acquisition de matériels de propreté.

En effet, afin de poursuivre, dans les meilleures conditions, l'une de ses missions qui est celle de la propreté des plages, le Syndicat souhaite se rendre acquéreur d'une nettoyeuse de plage et d'une balayeuse.

Le montant estimatif de cette acquisition est de 240 000 € HT. Il convient donc de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert conformément à l'article L 2124-2 du Code de la Commande Publique (anciennement l'article 67 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Le Comité Syndical,

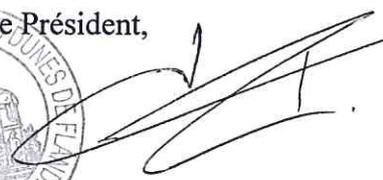
- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Décide du lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public pour l'acquisition de matériel de propreté,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet

Et publié le **12 AVR. 2019**

Fait à Dunkerque, le 4 avril 2019
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 mars 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 4 avril 2019 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN –
Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants : Florence VANHILLE

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER – Patrice VERGRIETE – Patrice
BERTELOOT – Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Florence VANHILLE

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI –
Bruno DEMAN – Grégory EVRARD

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Catherine VERLYNDE – Martine ARLABOSSE